

Notre Europe

 ETUDES & RECHERCHES

Etudes et Recherches n° 39

Pourquoi ils ont voulu l'Europe

Visite à douze pionniers français de la construction européenne

Jean-Louis Arnaud

Jean-Louis Arnaud

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé d'études supérieures de droit privé, de droit romain et d'histoire du droit de la Faculté de Paris.

Ancien rédacteur en chef de l'Agence France Presse dont il a dirigé plusieurs bureaux à l'étranger (Léopoldville, Bogota, Rio de Janeiro, Lima, New Delhi, Saigon et Madrid).

Il a dirigé le bureau européen du groupe de presse espagnol qui éditait, après la mort de Franco l'hebdomadaire Cambio 16 et le quotidien Diario 16.

Jean-Louis Arnaud a dirigé le service étranger du *Matin de Paris*, dont il a également été le correspondant diplomatique. A collaboré par la suite au *Quotidien de Paris* comme chargé des affaires européennes puis à *l'Express* où il a contribué au lancement de la revue *Belvédère*.

Co-auteur des *Mémoires de Jacques Delors*, il est aussi l'auteur d'un essai sur la fin de la guerre en Indochine, d'un recueil de reportages économiques.

Notre Europe

Notre Europe est un groupement indépendant d'études et de recherches sur l'Europe, son passé, ses civilisations, sa marche vers l'unité et ses perspectives d'avenir. L'association a été créée par Jacques Delors à l'automne 1996. Elle est présidée par Pascal Lamy depuis novembre 2004. Elle se compose d'une petite équipe de chercheurs originaires de divers pays. En tant que laboratoire d'idées sur la construction européenne, le groupement souhaite apporter une contribution aux débats d'actualité avec le recul de l'analyse et la pertinence des propositions.

Notre Europe participe au débat public de deux manières : en publiant des études sous sa responsabilité et en sollicitant des chercheurs et des intellectuels extérieurs pour contribuer à la réflexion sur les questions européennes. Ces documents sont destinés à un certain nombre de décideurs, académiques et journalistes dans les différents pays de l'Union européenne. Ils sont aussi systématiquement mis en ligne sur le site Internet. L'association organise également des rencontres et des séminaires, le cas échéant en collaboration avec d'autres institutions ou des organes de presse.

Notre Europe prend aussi position sur des sujets jugés primordiaux pour l'avenir de l'Union européenne, par la voix de son Président ou de son Conseil d'Administration, qui a en charge, outre la gestion de l'association, la fonction d'orientation et d'impulsion de ses travaux. Un Comité International, composé de personnalités européennes de haut niveau, se réunit une ou deux fois par an afin de traiter d'une thématique européenne importante.

Avant-propos

La première pierre de la construction européenne a été posée, ne l'oublions pas, le 9 mai 1950, à Paris, par Robert Schuman, alors ministre des Affaires étrangères, dans une déclaration préparée en collaboration étroite avec Jean Monnet, commissaire au Plan. Afin d'éliminer « l'opposition séculaire » entre la France et l'Allemagne, Schuman a proposé alors de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous l'autorité d'une organisation commune, à laquelle il invitait les autres pays d'Europe occidentale à se joindre, et qu'il présentait comme « les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix. »

La France rompait ainsi sans fracas, mais très délibérément, avec une politique à laquelle elle était pourtant très attachée depuis le Traité de Versailles, celle des gages territoriaux, économiques et financiers que les vainqueurs imposaient à l'Allemagne pour limiter sa montée en puissance. Du même coup, la IV^{ème} République reprenait l'initiative sur le terrain européen où les débuts de la guerre froide avaient paralysé son action, américains et britanniques ne s'embarrassant plus de ses exigences dans leurs relations avec la toute jeune République fédérale.

La déclaration Schuman se présente donc comme un événement charnière au moins aussi important dans l'histoire de notre continent que ce renversement des alliances qui avait vu, au milieu du 18^{ème} siècle, Louis XV renouer avec l'Autriche catholique et les Habsbourg, longtemps ennemis héréditaires des Bourbons, au détriment de son ancien allié la Prusse protestante. Elle allait servir de phare à la politique française pour contrôler les rapports de force en Europe occidentale jusqu'à la chute du Mur de Berlin et au delà, lorsque Mitterrand obtiendra de l'Allemagne de Kohl, pour prix de sa réunification, l'abandon du mark et la création de l'euro.

Paradoxalement, le coup de frein donné par l'Assemblée nationale en 1954 en rejetant la Communauté européenne de défense et son embryon d'Europe politique, ébranlera l'idée même d'union politique, mais ne modifiera pas l'orientation générale de cette nouvelle stratégie diplomatique de la France. Contrairement aux attentes de la plupart de ses partisans, le général de Gaulle l'endossera, aussitôt revenu au pouvoir. Il décidera d'appliquer le Traité de Rome qui relançait le projet communautaire après l'échec de la CED et il s'efforcera, non sans succès, de la faire servir à ses propres desseins. De Pompidou à Chirac, ses successeurs ne feront pas autre chose, chacun à sa manière, en tenant compte de l'évolution de l'Europe et du monde.

Dans ces années où l'Europe a pris corps, à quels mobiles ont obéi les Français qui ont ouvert le chantier ? Quels étaient leurs objectifs et dans quel esprit ont-ils travaillé ? Pour répondre à ces questions auxquelles le referendum du 29 mai redonne toute leur actualité, et pour présenter dans sa profondeur historique l'engagement français en Europe, *Notre Europe* a sollicité douze pionniers de la construction européenne qui ont travaillé à Paris et à Bruxelles dans les rangs de l'administration française ou dans les services administratifs de la Communauté dans les années soixante. Voici ce qu'ils nous ont confié sans cacher à l'occasion leurs préférences personnelles sur le type d'Europe qu'ils ambitionnaient pour la France et sur les objectifs à long terme de la politique qu'ils ont servie.

Pascal Lamy

Au cœur du sujet, bien entendu, la France et l'Allemagne : **Claude Pierre-Brossolette**, qui deviendra plus tard un collaborateur très proche de Valéry Giscard d'Estaing aux Finances puis à l'Élysée, était encore à l'Institut d'Études politiques de Paris lorsque un des piliers de l'enseignement à Sciences-Po, Emmanuel Rain, demanda à le voir après avoir relevé dans la copie de l'étudiant une formule qui l'avait frappé : - *L'Europe, c'est à dire la France et l'Allemagne...* « Cette phrase m'a intéressé, lui dit Rain. Qui êtes-vous et pourquoi avez-vous écrit ça ? » Après avoir rappelé à son professeur qu'il était le fils de ce Brossolette défenestré volontaire dans les locaux de la Gestapo de crainte de livrer sous la torture des renseignements sur la Résistance, il lui expliquera :

« J'ai écrit ça parce que je le ressens profondément... Pour l'Italie, comme pour l'Allemagne et pour la France, pour tous les vrais vaincus de la Seconde Guerre mondiale, je crois indispensable une novation qui nous fasse sortir de la honte de la III^{ème} République, de la honte de la défaite de 40 et de la honte de Vichy. »

Dans sa famille d'historiens et d'universitaires – son grand-père Yves Brossolette était l'auteur d'un manuel d'histoire de l'enseignement primaire – on était très jacobin et très

Je me suis dit : il faut faire quelque chose pour construire l'Europe. Dire de l'Europe que c'était la France et l'Allemagne, ça m'est venu tout naturellement, comme une évidence qu'on rappelle, même si la formule était effectivement provocante, inconsciemment peut-être.

patriote. Et Claude Pierre-Brossolette d'ajouter : « Ça m'a brûlé, j'avais honte d'être français. Je pensais que dans la France héritière de Louis XIV et de Napoléon, cette France de la jactance, du œcardier et de la

vanité, il fallait que cela change, que nous ne devions pas rester seuls avec nous-mêmes, à contempler notre passé glorieux, essentiellement militaire, de Clovis ou de Charlemagne jusqu'à maintenant. Je me suis dit : il faut faire quelque chose pour construire l'Europe. Dire de l'Europe que c'était la France et l'Allemagne, ça m'est venu tout naturellement, comme une évidence qu'on rappelle, même si la formule était effectivement provocante, inconsciemment peut-être. En tout cas, j'ai trouvé très sympathique que mon correcteur, ce vieux monsieur très courtois et très pro-européen, ait la curiosité de me connaître. »

Même son de cloche chez **Jean Flory** qui, après son service militaire, tombera, très jeune, dans la marmite européenne, en entrant dans le cabinet de Robert Marjolin, un collaborateur de Jean Monnet au Plan, devenu en janvier 1958 vice-président de la Commission de la Communauté économique dirigée par l'Allemand Walter Hallstein.

« La Communauté européenne est une communauté de pays qui ont été vaincus à un moment ou un autre et si l'entrée de l'Angleterre a été si compliquée, c'est probablement parce qu'elle n'avait pas été vaincue », dit aujourd'hui Flory qui se rappelle que chez tous les artisans de cette grande aventure « il y avait des convictions et des objectifs mais aucune idéologie à proprement parler. »

« Chez ceux qui travaillaient à la construction européenne, il y avait aussi bien des gens de droite que de gauche, dit-il, des démocrates chrétiens que des socialistes, aussi convaincus les uns que les autres de la nécessité de cette Europe. »

« Avec le général de Gaulle, on a craint un moment qu'il y ait problème, mais lui aussi était entièrement persuadé du bien fondé de cette opération, même si, sur les voies et moyens, il y eut un certain nombre de divergences sérieuses, note Flory, avant d'affirmer : « Le vrai moteur, on le trouve chez Jean Monnet. C'est celui de la chiquenaude initiale : La réconciliation... La réconciliation et la paix à tout prix...

« Le vrai moteur, on le trouve chez Jean Monnet. C'est celui de la chiquenaude initiale : La réconciliation... La réconciliation et la paix à tout prix... »

C'était aussi la reconstruction et un avenir pour un continent totalement ravagé dans toutes ses dimensions et dont tous les Etats avaient été vaincus.

On était à la fois atterré par la disparition du patrimoine et par l'ampleur des destructions matérielles, économiques et morales. Mais en même temps, on était plein d'espoir. Non seulement fallait-il éviter la guerre mais il fallait bâtir un nouveau monde et la Communauté européenne était la vision de ce nouveau monde dans lequel rien ne serait pareil à ce qui existait auparavant. Ni affrontements, ni domination. Les perspectives étaient à la coopération. Il s'agissait de se convaincre mutuellement que l'avenir était devant nous et qu'on pouvait faire ensemble d'excellentes choses sans s'inquiéter des contentieux non réglés depuis trois siècles. »

« On avait le sentiment, ajoute Flory, que la reconstruction était possible grâce à l'aide américaine, politiquement et financièrement extrêmement importante, déterminante pour remettre les choses en route et soutenir la construction européenne. N'oublions pas que les Américains ont conditionné leur aide à l'organisation du continent européen. Ils se sont en quelque sorte fabriqué un concurrent, ce qui était généreux de leur part, tant il est vrai que diviser pour régner a toujours été le dogme de la *Realpolitik*. Pour une fois, cela n'a pas été le cas. Probablement en raison des amitiés très fortes qui existaient entre ces créateurs de l'Europe et un certain nombre de personnalités à la tête des affaires américaines. Des liens

très forts, à la fois d'amitié et de compréhension. Ainsi qu'une communauté d'objectifs qui unissait des hommes comme Monnet ou encore Marjolin avec quelqu'un comme Georges Ball dont le rôle a été très important dans la diplomatie américaine. Ce clan des Européens comptait beaucoup à Washington et c'est grâce à ces hommes-là que l'Amérique n'a jamais fait de difficultés. »

« Cette expérience, dit encore Flory, a été totalement originale - on n'avait jamais vu ça dans l'histoire du monde - et totalement convaincante. Qui aurait imaginé que cette petite Communauté à six se retrouverait, trente ans plus tard, à vingt cinq, avec des pays suppliant qu'on les laisse entrer ? Du jamais vu ! D'habitude, c'est plutôt le contraire, avec des pays qui supplient de sortir ! Et l'effet ne se limite pas à notre continent. De plus en plus, l'Europe est une référence et un exemple, à la fois pour l'Amérique latine, avec le grand marché latino-américain, et pour l'Afrique qui a les yeux rivés sur la construction européenne, comme pour l'Asie. Au fond, la construction européenne, c'est l'anti-URSS. Entre les deux, la compétition a été étonnante, d'un côté, l'empire soviétique qui s'est fait par la force, la terreur et la pensée unique, avant d'exploser totalement au point qu'on se demande aujourd'hui ce qui restera de la Russie qui demandera probablement et humblement dans dix ans à entrer dans l'Union. De l'autre, ce succès triomphal de la construction européenne. C'est incroyable, tandis que l'empire continue à se déliter, faute de compréhension, d'écoute et de pardon de la part des Russes. Je ne vois pas comment ils arriveront à garder le Caucase... Et l'Ukraine, et la Biélorussie où certes, il y a du russe, mais aussi autre chose. Ce qui attirera ces populations, c'est plutôt la démocratie, l'appartenance à un ensemble dynamique, créatif, à un espace de liberté. La chute du Mur de Berlin, c'est très précisément ça : Tout d'un coup, on s'aperçoit qu'il y a deux mondes face à face, l'un mauvais et l'autre bon. Et c'est tout... »

« La construction européenne, résume Flory, on ne savait pas très bien ce qu'on faisait quand on l'a commencée mais il y avait une espèce de foi énorme : le mieux se trouvait de ce côté là. Derrière, c'était moins bien... »

De son côté, **Jean François-Poncet**, sénateur du Lot et Garonne et ancien ministre des Affaires étrangères de Giscard, insiste sur le contexte de l'échec de la CED, la Communauté européenne de Défense, au milieu des années cinquante. Pour lui, « cet échec a été un événement majeur qui a été interprété à peu près comme le serait la victoire du « Non » au prochain referendum : un coup magistral apporté à la construction européenne. » Et il ajoute :

« Lorsque les adversaires de la constitution observent aujourd'hui que la construction européenne a rebondi malgré cet échec, ils omettent de dire qu'elle n'a rebondi que dans le secteur économique et monétaire. L'échec de la CED a stoppé le développement de l'Europe politique pendant un demi-siècle et demain, le « Non » de la France aurait un effet également dévastateur. Ce serait très différent si c'était l'Angleterre qui repoussait le traité. Avec un « Non » français, contrairement à ce que l'on pense, nous n'en resterions pas au Traité de Nice, les répercussions et le tremblement de terre qui en résulteraient seraient d'une redoutable amplitude. C'est dans cette situation-là qu'on se trouvait en 1955. D'où l'idée de Jean Monnet d'avancer prudemment pour ne pas réveiller les démons à peine endormis. »

« Monnet, poursuit François-Poncet, en a tiré la conclusion qu'il fallait refaire une communauté sectorielle et que l'énergie atomique était le secteur rêvé. Avec le Commissariat à l'énergie atomique, la France étant la seule à avoir abordé ce domaine et Monnet nous voyait tout naturellement le partenaire dominant. Du coup, pendant longtemps, il ne s'est pas intéressé directement à la négociation du Marché commun dont il n'avait pas saisi toute la portée. »

« L'incertitude que certains évoquaient au moment de la signature du Traité de Rome a été levée le jour où est entré en application le Traité de Maastricht, ... »

En 1956, le contexte était aussi celui de l'échec de l'opération franco-britannique de Suez. Comme le ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau, n'avait pas le temps de suivre lui-même le dossier européen, il en avait chargé Marjolin qui était à son cabinet, tandis que les négociations étaient conduites par le secrétaire d'Etat Maurice Faure chez qui François-Poncet partageait un bureau avec l'expert en droit public Georges Vedel, ce dernier étant chargé de mettre en forme les articles du traité. Mais, insiste François-Poncet, il n'y aurait jamais eu de Marché commun sans les arbitrages du président du Conseil, Guy Mollet, secondé par un Comité interministériel que présidait Alexandre Verret, et par le SGCI, le Secrétariat général du Comité interministériel, que dirigeait Jacques Donnedieu de Vabres qui sera le principal rédacteur en même temps que le négociateur du Traité de Marché commun.

A cette époque, la motivation la plus générale, c'était tout simplement la poursuite de la construction européenne, après l'échec de la CED. A côté des deux communautés sectorielles – CECA et Euratom – on jetait les bases de la future Europe dans le domaine économique. A aucun moment il n'a été question de monnaie. Il s'agissait exclusivement d'éliminer les obstacles aux échanges tels qu'ils existaient à l'époque, c'est à dire les droits de douane et les contingents instaurés dans le monde après la crise de 1929-30, lorsque tous les pays, à commencer par les Etats-Unis, s'étaient repliés sur leur marché intérieur. Comme par ailleurs on prévoyait un tarif extérieur commun, on confiait, en bonne logique, à la Commission les négociations commerciales avec le reste du monde.

« Paradoxalement, on n'a pas suivi la même logique quand on a créé l'euro, observe au passage François-Poncet, sinon on aurait substitué à la représentation individuelle des pays au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale une représentation unique. Et quand on voit l'influence que l'Europe s'est adjugée dans les négociations commerciales - à Genève ne pèse-t-elle pas autant que les Etats-Unis ? - on mesure ce que serait son influence si, dans d'autres domaines, elle parlait d'une seule voix. Sur ce point, les rédacteurs du Traité de Rome ont été très loin et se sont montrés beaucoup plus audacieux et rigoureux qu'on ne l'a été depuis. »

Avions-nous aussi des objectifs politiques ? - A l'évidence oui. « Les rédacteurs du Traité de Rome n'y avaient pas renoncé. Simplement considéraient-ils que développer la liberté des échanges et unir les économies déboucherait tôt ou tard sur une union politique », relève François-Poncet tout en notant les réticences d'un certain nombre d'intéressés. Parmi eux, Pierre Guillaumat, l'administrateur du Commissariat à l'énergie atomique (dont le haut commissaire, le scientifique Francis Perrin était en revanche favorable), mais surtout, le Quai d'Orsay dans son ensemble.

« Le directeur des Affaires économiques, André Wormser, dit-il, manquait totalement d'enthousiasme : il estimait qu'on ne pouvait pas se fier à l'Allemagne parce que, le jour venu d'une inévitable réunification, elle refuserait de se soumettre aux disciplines européennes que la République de Bonn n'acceptait que temporairement afin d'entrer dans la cour des grands et de neutraliser le souvenir de l'holocauste. »

A cette aune, on mesurera l'importance du Traité de Maastricht qui a créé la monnaie unique, mais qui est aussi le premier traité européen signé et ratifié par l'Allemagne réunifiée. « L'incertitude que certains évoquaient au moment de la signature du Traité de Rome a été levée le jour où est entré en application le Traité de Maastricht, qui d'une certaine façon, a refondé l'Europe », dit François-Poncet en insistant:

« Non seulement l'Allemagne toute entière a confirmé l'engagement de la République de Bonn, mais elle a apporté en dot ce qu'elle avait de plus précieux, la Bundesbank et le deutschemark. Refuser cela aurait été de notre part une ânerie majeure, aussi grosse que de refuser aujourd'hui la constitution européenne que nous avons portée sur les fonts baptismaux car, dans une large mesure, cette constitution porte la marque de la France. »

Pour **Georges Berthoin**, un des plus proche collaborateurs de Jean Monnet, il y a plusieurs époques dans la stratégie européenne de la France, mais un élément commun à toutes : l'ambiguïté. Une ambiguïté à l'égard de l'Europe, que l'on retrouve dans le débat actuel en France.

« Certains dans le groupe de Monnet avaient une politique authentiquement européenne, explique-t-il, en ce sens qu'ils ne cherchaient pas à poursuivre, à travers l'Europe, des buts étroitement français. Pourquoi ? Parce que dès la fin de la guerre, nous avons tiré du conflit des conclusions philosophiques et politiques. Pour nous, la politique européenne était la réponse à la question posée après la Première Guerre mondiale : Comment établir le contexte institutionnel qui rendrait la guerre impensable ? Nous avons une grande méfiance à l'égard de la rhétorique pacifique et nous voulions trouver les voies et les moyens qui modifieraient les comportements habituels de la vie politique et sociale des différents pays. »

« Nous avons eu effectivement des discussions philosophiques et morales à ce sujet. D'où le lien avec Delors qui a une conception morale de la politique, la conception personaliste. Nous aussi. Vous ne pouvez avoir la paix si vous ne reconnaissez pas l'autre comme étant, lui aussi, digne de la paix. Autrement dit, enlevez la méfiance en reconnaissant l'autre, avec l'espoir que, de son côté, il vous reconnaîtra ».

« Chacun y allait avec sa logique personnelle, dit Berthoin. A cette époque, on ne faisait pas carrière dans l'Europe. Maintenant oui. Pour moi, c'était la suite d'un engagement pris dans la Résistance, quand j'avais quinze ans, et le groupe que je rejoignais, Monnet, Robert Schuman, des gens comme André Philippe, René Mayer, plus tard Guy Mollet, était relativement marginal par rapport à l'élément dominant de la politique française. »

« Beaucoup de ceux qui ont rejoint cette politique européenne avaient été des victimes directes de l'occupation allemande. Parmi eux, d'anciens prisonniers ou déportés, des juifs dont les familles avaient été victimes des Allemands, des groupes de résistants... Dans les années de l'immédiat après-guerre, la réflexion politique française s'organisait autour de trois tendances : Celle des lendemains qui chantent, communistes, celle des gaullistes et, entre ces deux extrêmes, quelque chose qui n'avait pas de définition particulière et n'avait d'autre dynamique historique à proposer qu'une politique européenne.

« Plus tard, ni les communistes, ni les gaullistes ne figureront dans le Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet mais, peu à peu, le petit groupe initial élargira sa base aux partis du centre, de tendance plus ou moins chrétienne comme le MRP, et à une grande partie des socialistes. Mais, dans la pratique, l'administration française n'était pas très intéressée par l'Europe et Schuman préparera sa déclaration de 1950 sans en avertir le Quai d'Orsay. »

« Est-il trop audacieux de comparer ce type d'initiative à celle de de Gaulle en 1940 ? Je ne le crois pas, répond Berthoin. Le général n'avait pas fait de sondage pour lancer l'appel du

« Nous voulions trouver les voies et les moyens qui modifieraient les comportements habituels de la vie politique et sociale des différents pays. »

18 juin. De leur côté, Monnet et Schuman ont agi, comme des individus relativement marginalisés, dans le sens de ce qu'ils pensaient être l'intérêt supérieur de la France. Et Monnet restera marginalisé dans la

mémoire historique des Français, au moins jusqu'à ce que Mitterrand fasse transférer ses cendres au Panthéon, au nom de la patrie reconnaissante. »

« De notre côté, dit encore Berthoin, nous n'avons jamais senti qu'il y avait un conflit entre le patriotisme français et la construction de l'Europe mais nous ne l'avons pas interprété comme une manière moderne de répandre une sorte d'impérialisme français sur l'ensemble du continent. D'ailleurs, nous avons constaté que tous les Français qui ont cherché à capter l'idée européenne pour en faire un instrument d'une forme de nationalisme, ceux-là ont été contestés et les Britanniques ont très bien compris que chaque fois qu'ils avaient affaire à un Français qui voulait utiliser l'Europe pour une politique étroitement française, ils pouvaient, comme à l'époque de Napoléon, mettre en garde les Italiens, les Allemands, les Beneluxiens et les effrayer en leur disant : Attention ! Vous allez tomber sous la direction d'une Europe à la française. Par contre, lorsqu'ils avaient affaire à des Français qui mettaient au service de l'Europe un savoir-faire et un génie français, ces mêmes Britanniques échouaient. Cela a été vrai depuis le début et cela reste vrai. »

« L'important dans l'esprit européen d'après la guerre, explique Berthoin, c'était de rejeter l'esprit du Traité de Versailles. Ecrasée physiquement, militairement et moralement, l'Allemagne n'avait même plus de souveraineté théorique et les Allemands avaient besoin d'une réhabilitation psychologique, en se faisant reconnaître une dignité à un moment où ils n'étaient plus rien. D'où le poids de la déclaration Schuman qui offrait officiellement à

l'Allemagne, au nom de la République française, de créer un début de système dans lequel la dignité allemande était reconnue et qui ne plaçait pas la France dans une situation supérieure. »

Pour Berthoin, la méthode Monnet repose sur un certain déterminisme économique-politique. « Très rapidement, observe-t-il, la méthode supra-nationale de la CECA a montré ses limites, mais c'était le premier étage de la fusée, là où il fallait mettre la poussée la plus forte. Plus rapidement que prévu, les circonstances - en particulier la Guerre de Corée - ont posé le problème de la défense et celui de l'armée européenne. Mais il était inconcevable de créer une Communauté de Défense sans une communauté politique qui la chaperonne).

« Ce fut l'objet du plan Pleven que rejettera l'Assemblée nationale... ce qui illustre bien, insiste Berthoin, l'ambiguïté qu'il y a chez nous : En matière européenne, une partie de la France propose et l'autre refuse et la politique française se fait avec un pied sur l'accélérateur, l'autre sur le frein. Du *stop and go* ! Rien de bon pour la voiture ! »

« Lorsque Monnet a créé son comité d'action après l'échec de la CED il y a été fortement encouragé par les syndicats allemands, le DGB en particulier, avec lequel il entretenait des liens étroits. « Le parti social démocrate en revanche était divisé, dit Berthoin, une majorité de ses membres craignant que l'intégration de l'Allemagne occidentale dans un système européen ne nuise à la réunification. D'autres sociaux-démocrates, à l'époque minoritaires, et les chrétiens-démocrates derrière Adenauer estimaient au contraire que cette intégration faciliterait la réunification – ce qui s'est révélé juste – parce que cette Allemagne-là ne ferait peur ni à ses voisins de l'Ouest, ni aux Soviétiques. »

Avant la déclaration Schuman et la naissance de la CECA, rappelle opportunément **André de Lattre**, il y avait, dans l'administration française un certain nombre de gens qui voulaient une France moderne, différente de celle des années trente. Notamment François Bloch-Lainé, le directeur du Trésor, qui fit préparer un inventaire complet de la France au 1^{er} janvier 1946. « Un gros bouquin, dit de Lattre, décrivant la France comme un pays voué aux contingentements, avec toutes ses imperfections et ses retards, dans l'industrie comme dans l'agriculture, plus riche en chevaux qu'en moteurs et où l'électricité n'atteignait pas tous les villages ni tous les foyers. - Avant de plaider pour une France différente, il faut avoir conscience de ce qui se passe », expliquait à l'époque Bloch-Lainé.

Il y avait aussi un certain nombre de tentatives d'organisation entre Européens. Et d'abord l'OECE, l'Organisation européenne de coopération économique, mise sur pied au printemps de 1948 pour répartir l'aide Marshall aux pays bénéficiaires et dont le secrétariat général avait été confié à Robert Marjolin. Mais aussi l'Union européenne des paiements créée en 1950 afin d'éviter aux pays membres de dépenser leurs maigres dollars et leur or, dont il ne restait plus grand chose, et cela, grâce à un compte de clearing commun qui leur servait d'instrument pour régler entre eux les déficits de leurs balances des paiements réciproques. Une union qui avait vocation à disparaître le jour où ces pays, ayant retrouvé leur prospérité et reconstitué leurs réserves de change, seraient en mesure de déclarer leurs monnaies convertibles. Ce qui sera le cas huit ans plus tard en 1958.

Dans le même temps, sous la conduite de techniciens parmi lesquels le directeur des Finances extérieures Guillaume Guindeguy jouera un grand rôle, l'Europe occidentale, à l'exclusion de la Grande-Bretagne, va explorer un certain nombre de pistes qui sont les antécédents du Marché commun. D'abord l'Union douanière franco-italienne qui remonte à 1949 et supprime contingents et droits de douane entre la France et l'Italie mais ne conduira nulle part. Puis ce qu'on appellera FINEBEL (France, Nederland, Belgique) et FRITALUX (France, Italie, Benelux).

Adenauer : « J'attendais ça depuis trente ans. »

« Mais il manquait l'Allemagne et cela ne pouvait pas marcher », observe de Lattre en insistant sur le besoin d'une réflexion de nature politique qui était alors ressenti. « La déclaration Schuman était clairement politique, dit-il, en rappelant comment lors de la visite à Adenauer que firent, avec Jean Monnet, Robert Schuman et son directeur de cabinet Bernard Clappier, le chancelier embrassa les trois hommes en leur disant : J'attendais ça depuis trente ans. »

« A partir de ce moment-là, poursuit de Lattre, à cette époque directeur adjoint des Finances extérieures, le politique a dépassé le technique parce que, dans la foulée de la déclaration de 1950 et de la CECA, on s'est immédiatement embarqué dans l'affaire de l'armée européenne. Pendant près de deux ans, Jean Sadrin, successeur de Guindeguy à la tête des Finances extérieures, a négocié avec les Allemands les modalités financières et militaires de cette armée. »

« Beaucoup y ont cru et ont soutenu l'idée, explique de Lattre, des gens comme Antoine Pinay qui, avec son bras blessé, sa médaille militaire, était l'image même de l'ancien combattant de 14, ou Hervé Alphand qui, après le refus de la CED a été mis en pénitence dans un petit bureau du Quai d'Orsay. Au fond, les Français n'étaient pas prêts. De Gaulle était contre et, avec Chaban et Koenig, il y avait beaucoup de gaullistes au gouvernement. Mais cela a fait beaucoup de tort à la construction européenne parce que tout ce qui était

en route est tombé en panne. Il faudra attendre 1955 et la conférence de Messine pour qu'on ressorte une proposition faite par les Néerlandais en 1952 : un projet de Marché commun. Et comme il y avait un problème d'énergie que ne réglait pas la CECA, et que le charbon était appelé à disparaître, sinon en Allemagne, en tout cas en France, on mettra en chantier l'Euratom.

« Le plus curieux c'est qu'à peine signé le Traité de Rome on a eu l'impression qu'il allait échouer et que le Marché commun ne serait jamais en vigueur, déclare de Lattre. D'abord l'Angleterre était résolument contre et faisait tout ce qu'elle pouvait pour le torpiller en créant une zone de libre-échange avec tous ceux qui n'étaient pas dans le Marché commun, les Scandinaves, l'Autriche, la Suisse, l'Islande et l'Irlande. Quant aux Français, l'âme du Traité de Rome, ils étaient dans une situation si mauvaise qu'on les voyait mal honorer leurs engagements. Sans parler de la Guerre d'Algérie et du général de Gaulle qui avait dit ne pas vouloir de ce traité de commerce. En décembre 1958, l'agenda prévoyait la fin de l'union européenne des paiements et les débuts du Marché commun. Avec le général porté à la présidence de la Vème République, le moment devenait crucial. Que prévoir ? Sinon des catastrophes irrémédiables : le Marché commun enterré pour de nombreuses années ou bien – miracle ! – la France tenant ses engagements et le marché mis en route... Ouvrir la France à l'extérieur c'est le choix capital qui a dominé la décision prise à Paris le 29 décembre : le plan Rueff, la remise en ordre des affaires, la suppression immédiate des contingents dans l'OECE. »

Qui a convaincu le général ? « Dès qu'il a reçu Adenauer à Colombey en septembre 58, de Gaulle s'est dit qu'il ferait l'Europe avec l'Allemagne, répond de Lattre, mais pour le faire, la première étape, c'était le Marché commun. Chez de Gaulle, le point de départ a été politique... N'oublions pas non plus que le général a toujours été très proche et admiratif de la culture allemande. La Rhénanie, il est vrai, l'a fait un peu dérailler, avec l'idée qu'on aurait du la séparer du Reich en 1918 et que c'était ce qu'il fallait faire après 1945. La suite de Versailles, en somme... Alors, accepter l'Allemagne telle qu'elle était, après tout ce que les nazis avaient fait, et bâtir l'Europe avec Adenauer, c'était un tournant fantastique ! Et en plus, imposer à la France une ouverture des frontières dont personne ne voulait ! Pour accepter le plan Rueff tout à fait cohérent qui partait d'une remise en ordre budgétaire, ouvrait la France sur l'extérieur et se terminait par une dévaluation, de Gaulle a dû batailler avec ses ministres plus de douze heures. Pendant toute la période où il a occupé le pouvoir, de 1958 à 1969, aucun conseil n'a duré aussi longtemps que celui qui a commencé le 28 décembre à 3 heures de l'après-midi pour se terminer le lendemain à 4 heures du matin. »

De Lattre lui-même était le 29 décembre dans le bureau de Pinay lorsque le ministre des Finances a rendu compte à Rueff des décisions prises pendant la nuit. « Pinay, raconte-t-il, était terrorisé et disait à Rueff : c'est fou ! vous vous rendez compte, on va supprimer la retraite des Anciens combattants ! »

« Le mouvement pour une ouverture de la France qui avait commencé avec Bloch-Lainé, emportera même le général de Gaulle. C'est ça qui est extraordinaire. Le général avait quitté le pouvoir puis pensé le reprendre par la politique avec le RPF, le Rassemblement du peuple français. Le RPF a échoué. Ses membres sont allés à la soupe. Ils ne se priveront pas de critiquer sur tous les sujets la IV^{ème} République sans se rendre compte que, malgré ses imperfections, elle allait dans le bon sens », dit encore de Lattre, en évoquant deux discours sur la réconciliation franco-allemande, l'un de Vincent Auriol, l'autre d'Edgar Faure en 1955 et en insistant : « La décision du général en 1958 est une des plus importantes qu'il ait prise. Il aurait pu en prendre une autre. Peut-être la construction européenne aurait-elle repris un jour ou l'autre, mais en tout cas quinze ans plus tard. Si le « Non » l'avait emporté au référendum sur le Traité de Maastricht, je ne sais pas comment on serait arrivé à une monnaie européenne... Avec la constitution européenne, c'est la même chose, mais je ne crois pas que les Français prendront la responsabilité de la rejeter et j'ai moins peur qu'à Maastricht... »

Se réconcilier avec l'Allemagne pour éviter la guerre et moderniser la France en renonçant au protectionnisme qui fut une des causes de son déclin économique entre les deux guerres, ce sont bien là les deux objectifs principaux de notre politique européenne dans les années cinquante, dit à son tour **Robert Toulemon**, détaché en 1958 à la Direction des Relations extérieures avant de diriger le cabinet de Robert Marjolin à la Commission à partir de 1962.

« L'idée était donc de rompre avec le protectionnisme, dit-il, tout en ouvrant de nouveaux

« Le général de Gaulle a accepté d'appliquer un traité qu'il n'aurait sans doute pas ratifié s'il avait eu la possibilité de s'y opposer. »

marchés à notre agriculture qui avait, elle aussi, besoin de se moderniser et qui ne pourrait pas trouver sur le territoire nationale des débouchés correspondant à une capacité de production en pleine expansion. Grâce à Guy Mollet, la IV^{ème}

République avait réussi à imposer le Marché commun à l'administration et à un patronat dans sa majorité très hostile, en négociant des clauses de sauvegarde que l'on pourrait invoquer pour se donner du temps avant d'accepter la compétition alors que tout le monde

était persuadé que l'industrie française n'était pas en état de faire face à la concurrence allemande. Notons que l'état d'esprit était le même en Italie, dans un climat encore plus violent. Un des négociateurs italiens Franco Bobba ne m'a-t-il pas raconté qu'il avait été accusé de trahir les intérêts de l'industrie italienne et avait fait l'objet de menaces de mort ! »

« L'un des paradoxes de l'histoire, dit encore Toulemon, c'est que le général de Gaulle a accepté d'appliquer un traité qu'il n'aurait sans doute pas ratifié s'il avait eu la possibilité de s'y opposer. Mais quelques experts, dont Jacques Rueff, l'ont convaincu que le Marché commun aiderait à la modernisation de la France. Le général a donc avalé les institutions du traité qu'il n'aimait pas, notamment la règle de la majorité qualifiée qui devait entrer en vigueur à l'expiration de la seconde étape le 1^{er} janvier 1966, ce qui sera une des raisons de la crise de 1965. » La crise dite de la chaise vide, qui vit la France cesser pendant six mois de siéger au Conseil en raison d'un désaccord sur les rapports entre le Conseil et la Commission et sur les conditions de vote au sein du Conseil.

« Toujours est-il que grâce aux réformes de décembre 58, de Gaulle a mis la France en état de commencer à ouvrir ses frontières, supprimer les contingents et abaisser les droits de douane suivant le calendrier fixé par le traité, relève Toulemon. A telle enseigne que les premières années d'application du Marché commun ont été très favorables. La France s'en tirait bien mieux que prévu. On était dans les « trente glorieuses » et il fallait faire venir les Marocains du fond du bled pour que tournent nos usines automobiles... Heureux temps par rapport à ceux que nous connaissons aujourd'hui ! »

Toulemon raconte aussi comment il partit pour Bruxelles sous les quolibets de ses collègues, inspecteurs des finances qui lui disaient : Que vas-tu faire à Bruxelles, sinon compromettre ta carrière ! « Effectivement, dit-il, si j'avais voulu suivre le parcours classique d'inspecteur des Finances, avec dans ma giberne le bâton de maréchal d'un grand banquier, il ne fallait pas y aller, mais j'étais jeune, un peu naïf peut-être. Je suis parti avec enthousiasme. et je n'ai pas été déçu car j'ai trouvé à Bruxelles auprès de mes collègues des autres cabinets un accueil extrêmement sympathique... Un esprit de camaraderie et de travail d'équipe entre les différents commissaires et les directions générales beaucoup plus fort que ce que j'avais connu dans l'administration française où chacun est très jaloux de ses dossiers et où la méfiance réciproque compte au moins autant que la volonté de coopération. On avait vraiment l'impression d'être des pionniers. »

Comme Toulemon, **Michel Albert**, lui aussi inspecteur des Finances, savait lorsqu'il est parti pour Bruxelles que ce n'était pas la voie royale pour sa carrière puisque, une fois en route, personne ne viendrait le rechercher. Mais il s'en moquait. « Je suis né en 1930, l'année de la crise, explique-t-il. En 1945, j'avais quinze ans. Je n'ai donc pas pu participer à la guerre et, dans ma jeunesse, j'ai été animé par le regret de n'avoir pas contribué à la libération de la France. J'étais frustré... Et puis à vingt ans, en 1950, tombe la déclaration Schuman avec le début de la construction européenne. Toute ma frustration de gamin qui n'avait pas combattu, je l'ai alors transférée dans l'enthousiasme sur la création de l'Europe. »

« Je n'ai pas été déçu, affirme-t-il, et les six années que j'ai passées là bas, de 1963 à 1969, à la Banque européenne d'investissements, puis à la Direction du développement économique de la Commission, ont été les plus passionnantes de ma vie professionnelle.

« C'était peut-être moins glorieux de travailler à l'électrification d'une ligne de chemin de fer en Calabre, que de gamberger rue de Rivoli... »

C'était peut-être moins glorieux de travailler à l'électrification d'une ligne de chemin de fer en Calabre, que de gamberger rue de Rivoli, mais moi, ça me satisfaisait davantage. »

Dans les années soixante, les Français étaient porteurs d'un modèle de développement fondé sur la planification à la française dont ils étaient très fiers, un système que n'appréciaient pas les Allemands dont la philosophie, celle de l'école de Fribourg, était complètement libérale. « Il est vrai, note Michel Albert, qu'ils avaient connu, sous une autre dénomination, le dirigisme à l'époque d'Hitler, sous la baguette du plus illustre des planificateurs européens, le Dr. Schacht. »

« Nous travaillions dans l'enthousiasme, dit Albert, nous étions presque tous des jeunes qui voulions ensemble faire l'Europe, c'est à dire la paix, le développement économique par la libération des échanges et la solidarité au profit des régions les moins développées. Nous avions envie de faire un bel édifice avec des briques de couleur et de nature différentes correspondant à la culture nationale et au modèle administratif de chacun. »

A Bruxelles, Michel Albert fondera un club Jean Moulin, à l'image de celui de Paris dont il était membre. Avec quelques uns de ses amis, il écrira en 1965 un livre intitulé *Le socialisme et l'Europe*, qu'il signera Claude (le prénom de sa femme) Bruclain (un acronyme de Bruxelles et de club Jean Moulin), avec l'idée que le vieux socialisme dirigiste à la

française était mort, mais qu'il restait à en construire un autre, social-démocrate – un mot imprononçable en France - et européen.

Michel Albert évoque aussi avec reconnaissance le souvenir de Franco Bobba qui fut son directeur, « un homme d'une grande expérience internationale et d'une immense culture qui savait faire travailler les gens en même temps que déléguer des responsabilités. »

« Tout cela était épatant, dit-il, et j'ai vécu très heureux à Bruxelles malgré deux épreuves, celle de la chaise vide, pendant laquelle les Français étaient mal vus en raison de l'excès d'autorité dont ils avaient fait montre, et celle de Mai 68 où la chienlit parisienne vue de là bas, les accords de Grenelle et la capitulation devant la rue mettaient à rude épreuve notre fierté de Français. »

« La chaise vide vécue de Bruxelles, quand on voit son propre pays faire une bêtise, ce n'était pas très agréable, note de son côté **Jean Flory**. Rompre les relations diplomatiques avec soi-même, il faut le faire ! Et comment expliquer ça à un Allemand ou à un Italien ? Heureusement, nos partenaires ont été extrêmement sympathiques. Ils ont compris que de Gaulle était un personnage difficile. Ils l'admiraient beaucoup mais, en même temps, le redoutaient et le critiquaient. Ils ont eu le bon réflexe qui consistait à négocier pour rattraper ça, sans rien lâcher d'important, mais en envoyant au diable toutes les histoires de point d'honneur. Pendant les six mois qu'a duré la chaise vide, ils ont veillé à ce que la France ne soit jamais exclue. L'ambassadeur Boegner avait été rappelé, mais Maurice Ulrich, le représentant permanent adjoint, était resté et chaque semaine, il participait à une réunion avec Emile Noël, le secrétaire général de la Commission, moi-même et quelques autres. De leur côté, lorsque les cinq siégeaient, le point de vue des Français était relayé par l'un d'eux. Un peu comme s'ils étaient restés autour de la table. C'était hallucinant... »

Nommé en 1958 au Secrétariat général du Comité interministériel (SGCI) pour s'y occuper des prolongements du Plan Marshall, des relations avec l'OECE (l'Organisation pour la coopération et le développement économique) mais surtout du Marché commun, **Jacques Mayoux** y jouera rapidement un rôle essentiel après le départ du secrétaire général Jacques Donnedieu de Vabres, un des principaux rédacteurs du Traité de Rome, en difficulté avec le Premier ministre de l'époque, Michel Debré. Ce SGCI fonctionnait comme une espèce de club où les mêmes hauts fonctionnaires se retrouvaient régulièrement pour discuter de la participation de leurs ministères respectifs à la politique générale du gouvernement. Mayoux se révélera particulièrement actif dans

l'élaboration de la politique agricole commune. Les experts des Six commencèrent à y travailler en 1960 sur la base d'un document préparé par l'ancien ministre de l'Agriculture des Pays-Bas Sicco Mansholt. Ils acheveront leur tâche après quarante jours et quarante nuits de travail le 11 janvier 1962. Mayoux sera également très actif dans la mise au point des règlements d'application au cours des quatre mois qui suivirent.

« J'avais compris, dit-il, qu'il était dans l'intérêt de la politique française de mettre définitivement sur pied le fonctionnement de la politique agricole commune avant que ne s'ouvre la véritable discussion avec les Anglais qui présentaient leur première demande pour entrer dans le Marché commun. »

A partir de juin, Mayoux siégera dans la délégation française qui négocie avec le Royaume Uni.

« Les Anglais, dit-il, ne cherchaient qu'à détruire le système, comme ils continuent à le faire aujourd'hui, en retenant chaque fois autant d'avantages qu'ils le peuvent, mais en se gardant de toute unification. Ils ont toujours fonctionné avec l'idée de la grande zone de

« J'avais compris, qu'il était dans l'intérêt de la politique française de mettre définitivement sur pied le fonctionnement de la politique agricole commune avant que ne s'ouvre la véritable discussion avec les Anglais qui présentaient leur première demande pour entrer dans le Marché commun. »

libre-échange qui, dans leur esprit, devait inclure le Marché commun dont les pays membres se battaient pour avoir un tarif commun extérieur, mais qui auraient été dépouillés du dit tarif le lendemain de leur entrée dans la zone. »

« Alors, poursuit-il, on a torpillé – il n'y a pas d'autre mot – la grande zone de libre échange en découvrant que les Américains étaient obsédés par le système anglais des préférences douanières qui intéressait l'ensemble du Commonwealth et les avait beaucoup gênés dans les années trente. A présent, en négligeant l'URSS, l'Est de l'Asie, l'Inde et l'Amérique latine qui ne pesaient pas beaucoup dans l'économie mondiale, ils craignaient d'être une fois encore floués par les Britanniques qui les laissaient à l'écart de cette zone de libre-échange. »

« Ce fut un vrai complot, dit encore Mayoux, et les Américains nous ont aidés à liquider l'OECE et son tout puissant Comité des échanges qui devait servir d'instrument aux Anglais pour passer du bilatéralisme de l'Union européenne des paiements au libre échange général à l'intérieur de la zone. Mais pour les Américains, il n'était pas question de se laisser piéger. L'accord du GATT, qui est à l'origine de l'Organisation mondiale du Commerce, allait mettre tout le monde sur le même pied en interdisant, avec la clause de la nation la plus favorisée, tout système de préférence impériale. »

C'est comme directeur général du marché intérieur, la plus importante des directions générales de la Commission, que **François-Xavier Ortoli** a commencé à vivre l'Europe en 1958. Il continuera en 1961 à Paris à la tête du SGCI, puis dans le cabinet de Georges Pompidou qu'il dirigera à partir de 1963, plus tard comme ministre des Finances du gouvernement Couve de Murville, avant de revenir à Bruxelles comme président de la Commission en 1973.

« L'arrivée du général de Gaulle a été un premier tournant, dit-il. Pour brusquer la France et l'obliger à changer un certain nombre de ses comportements, il avait accepté le Marché commun comme une étape utile et même nécessaire, mais avec une vision très différente de celle de Jean Monnet puisqu'il ne voyait à cette Europe d'autre développement politique que celui d'une confédération d'Etats, certainement pas une fédération. »

« Brusquer la France et l'obliger à changer un certain nombre de ses comportements... »

« Cette vision prendra forme avec le plan Fouchet qui était quelque chose comme une alliance politique, avec une sorte d'institution parallèle à la Communauté économique, sans doute moins contraignante, mais développant l'idée d'une Europe construisant sa propre puissance », dit Ortoli, avant de constater l'échec de ce projet dû en grande partie à la volonté du Benelux et d'évoquer la crise de la chaise vide à l'occasion de la mise en place du règlement agricole.

Ortoli insiste sur l'idée que se faisait de Gaulle du maintien de la souveraineté, « l'idée, dit-il, d'une délégation contrôlée de souveraineté et non pas de délégation absolue, si ce n'est à l'intérieur d'un cadre très limité dans lequel on agissait dans l'esprit du compromis de Luxembourg. Le compromis qui avait mis fin à la crise de la chaise vide en vidant la décision à la majorité de son potentiel puisqu'il sous entendait que l'unanimité pouvait être requise par un pays membre s'il estimait que ses intérêts essentiels étaient en cause. » Ortoli note aussi « l'affaiblissement rapide de l'entente franco-allemande au départ d'Adenauer et l'apparition d'un phénomène nouveau avec la désintégration du système monétaire international, en signalant que le général de Gaulle était encore au pouvoir lorsque Raymond Barre, membre de la Commission depuis 1967, lança les premières idées d'organisation monétaire européenne. »

L'ancien secrétaire général de l'OCDE, **Jean-Claude Paye**, qui dirigea à Bruxelles le cabinet de Barre jusqu'en 1973, se rappelle que c'est au début de 1968 que Barre avait préparé un papier proposant d'aller dans la direction d'une union économique et monétaire en expliquant ce que cela impliquait en termes de solidarité monétaire. Il faisait du même coup l'inventaire des crédits et des moyens pour assurer la stabilité du système et faire face aux éventuelles pressions spéculatives. Barre se proposait de communiquer ce document aux ministres des Finances des Six à l'occasion d'une réunion informelle à Rome, mais il ne voulait pas laisser entre leurs mains, de crainte que ce papier ne circule, alors

« Mettre en place une union économique et monétaire destinée à aboutir un jour à une monnaie commune. »

qu'il n'en était qu'au début de sa réflexion. Et de charger Paye qui l'accompagnait à Rome de récupérer ce papier avant la fin de la réunion. « Dans ce document, dit Paye, Barre défendait l'idée qu'il était rationnel et nécessaire pour la poursuite de la construction communautaire de mettre en place progressivement une union économique et monétaire destinée à aboutir un jour à une monnaie commune. Ce qui impliquait

1/ une coordination des politiques économiques tant conjoncturelles que structurelles afin de réduire les risques de tension entre les monnaies.

2/ des mécanismes de soutien mutuel et de crédits collectifs pour faire face aux tensions qui apparaîtraient sur le marché des changes (ouvertures de crédits entre banques centrales pour le court terme et crédits entre Etats pour le moyen terme).

« A Bruxelles, précise Paye, certains défendaient l'idée que la monnaie commune servirait de levier pour aller plus vite dans le rapprochement des politiques économiques et la réalisation du marché commun. Mais Barre jugeait cette approche trop optimiste et il disait : - Si on compte sur les disciplines qu'imposerait une union monétaire pour faire évoluer les structures et les politiques des pays membres, cela cassera parce que les économies et les mentalités sont encore trop différentes. Il proposait donc de s'exercer à coordonner les politiques économiques pour créer les conditions de création de cette monnaie commune, mais il invitait à le faire aussi vite que possible pour que la monnaie commune soit le levier qui continue à faire avancer l'unification économique. »

Paye se rappelle aussi le retour de Barre à Bruxelles, en novembre 1968, après une réunion des ministres des Finances à Bonn au cours de laquelle le ministre allemand Karl Schiller avait fait pression sur les Français pour les convaincre de dévaluer en raison des événements de Mai et des accords de Grenelle.

« Je ne l'ai jamais vu dans cet état de nervosité et de tristesse, dit-il. C'était étonnant. Il était allé à Bonn en tant que chargé des affaires économiques et il était choqué par la pression allemande pour imposer une dévaluation du franc et décider de son montant, mais aussi par la faiblesse des Français, qui semblaient accepter avec fatalisme cette dévaluation alors que lui-même la tenait pour évitable parce que les fondamentaux n'étaient pas à ce point catastrophiques, que l'interdépendance entre les monnaies des pays membres était telle que personne n'avait intérêt à ce que le franc se casse la figure, et que la solidarité pouvait jouer pour soutenir le franc. »

« A Paris, le lendemain, poursuit Paye, je trouvais chez mon beau-père, Jean-Marcel Jeanneney, les mêmes sentiments. Après un entretien téléphonique avec Barre, Jeanneney alors ministre d'Etat dans le gouvernement Couve de Murville, demande donc à voir de Gaulle. A l'Elysée, il croise Goetz, l'ancien gouverneur de la Banque de France, qui sortait du bureau du général auquel il venait de dire que la dévaluation était une ânerie. A son tour, Jeanneney développe devant le président de la République les mêmes arguments mais, pendant qu'il était en train de parler, entre un huissier qui, sous l'œil plutôt courroucé du général, lui remet un message : C'était Barre qui lui faisait savoir très opportunément que les gouverneurs des banques centrales étaient d'accord pour considérer eux aussi la dévaluation comme une ânerie et qu'ils étaient prêts à mettre en place un soutien massif à court terme ».

Spécialiste de la politique commerciale à la Direction des relations extérieures du ministère des Finances, **Jean Wahl** avait toujours dans son bureau une petite valise d'Air France pour être prêt à sauter dans un avion à destination de Bruxelles ou de Genève et y traiter du Marché commun ou du GATT.

« C'est ainsi, raconte-t-il, que, à partir de 1958, j'ai été pratiquement à tous les conseils des ministres du Marché commun jusqu'au 30 juin 1965 lorsque, en désaccord total avec le rejet des propositions Hallstein et la politique de la chaise vide, j'ai dit à Couve de Murville que la décision du général de Gaulle était catastrophique – je suis persuadé que nous en subissons encore les conséquences et Couve m'a dit : - Mon petit vieux, comprenez d'abord que votre position et la mienne ne sont pas les mêmes. Moi, je ne peux pas m'en aller, mais si vous pensez très fortement ce que vous me dites, quittez ce cirque où il ne va rien se passer pendant un certain temps et allez à Londres où, sous couvert d'un poste économique et commercial, vous allez voir ce que font les Anglais et éventuellement les influencer. »

Comme il avais été dans la France libre, l'ambassadeur Courcelles à Londres avait pour Wahl une vieille amitié. « Nous avons joué ensemble pendant plusieurs années vis à vis du général, dit Wahl. Parfois sans succès. Et lorsque Wilson a présenté en 1967 la deuxième demande britannique pour entrer dans le Marché commun et que le général n'en voulait toujours pas, j'ai été trouver Courcelles pour lui dire : - C'est le moment d'accepter les Anglais qui sont prêts à n'importe quoi pour entrer, y compris à faire rouler leurs voitures à droite – et il vaut mieux qu'ils entrent pendant que le général est là plutôt qu'après lui – mais il n'y a personne d'autre vous qui puisse convaincre le général. Ce qu'il a fini par admettre en me disant : - Vous m'envoyez au casse-pipe ! Et à son retour de Paris, il me redira : - J'ai été au casse-pipe ! »

« Les objectifs de la France étaient alors un peu contradictoires, commente Wahl. Le général voulait l'Europe des Anglais, mais sans les Anglais. Quant à l'administration, elle pensait à l'Europe fédérale. Pas toute il est vrai car certains de ses représentants étaient très gaullistes, Jean-Pierre Brunet par exemple qui était alors directeur des Affaires

« La France était trop petite pour peser toute seule sur les affaires du monde et pour faire entendre notre voix, il fallait passer par l'Europe. »

économiques au Quai d'Orsay. Moi j'étais dès le départ de l'avis de Donnedieu de Vabres ou de Delouvrier qui étaient fédéralistes et suivaient

Monnet. Parce que j'ai toujours pensé que la France était trop petite pour peser toute seule sur les affaires du monde et que pour faire entendre notre voix, il fallait passer par l'Europe. Et je crois que c'est encore plus vrai maintenant. »

« En fait, dans l'administration française, il y avait un peu de tout : des fédéralistes comme moi, des gens qui l'étaient moins et d'autres entre les deux... Mais la fidélité aux positions françaises a toujours été totale de la part de tout le monde, y compris sur la politique agricole » insiste Wahl qui évoque en particulier une nuit de juin 1963, à l'époque où ont été prises les grandes décisions sur la PAC... »

« C'était une occasion bénie, dit-il, parce que, exceptionnellement, le prix du blé était sensiblement le même – 60 dollars la tonne, autant qu'il m'en souvienne – en France, aux Etats-Unis et sur le marché mondial. Mais les Allemands n'en voulaient absolument pas, à cause du président du syndicat des agriculteurs, le *Bauernverband*, qui était une terreur en Allemagne, y compris pour le chancelier, et le prix du blé en Allemagne, énorme, avoisinait 160 dollars la tonne... Finalement il y a eu une conversation nocturne entre le général et Adenauer et je vois encore Couve de Murville assis sur une chaise dans une petite pièce, attendant le résultat de cette conversation. Lui, était partisan d'un prix tout à fait raisonnable. Finalement, le général a largement cédé au chancelier sur un prix de l'ordre de 120 dollars avec le résultat que tous les autres prix de la PAC se sont alignés sur celui-là, y compris les fruits et les légumes, alors que les paysans français auraient été tout à fait

heureux avec le prix mondial. Ce sont les Allemands qui ont tiré les prix vers le haut, mais tout le monde croit que ce sont les Français ! »

Quant aux conséquences lointaines du refus de faire entrer les Anglais en 1965, Wahl les voit dans la façon dont Pompidou et Heath ont fait affaire en 1970 et 1971. « Ils avaient une telle estime l'un pour l'autre, dit-il, qu'ils se sont entendus en discutant, mais sans jamais négocier. » Et d'évoquer cette rencontre aux Chequers où Pompidou était arrivé en tenue stricte, parce qu'ils croyait que les Anglais s'habillaient en strict, tandis que Heath arborait un costume de tweed. Voyant cela, Pompidou est allé dans sa chambre pour se mettre en tweed pendant que Heath se changeait de son côté et réapparaissait en strict.

« Ils se faisaient tellement confiance, dit encore Wahl, qu'ils se sont dit : on n'a pas besoin de parler tout de suite des choses les plus importantes. Moyennant quoi, on n'en a jamais parlé parce que, quelques mois plus tard, Heath était battu aux élections par Wilson et Pompidou était mort ! C'est ainsi que, d'une façon tout à fait regrettable, nous avons fait cette non-négociation avec les Anglais, en tout cas sur les questions qui comptent. »

Aux yeux de Wahl, c'est ce qui a fait que l'Angleterre a pu suivre son petit bonhomme de chemin et que les institutions de l'Union sont restées boiteuses. Par exemple l'Union monétaire : « Tout le monde pensait, dit-il, y compris moi – et bien à tort – que aussitôt l'euro installé, l'harmonisation fiscale, monétaire et budgétaire suivrait automatiquement. Cela n'a pas été le cas, à cause de l'Angleterre qui est restée hors de la zone euro... Parce qu'elle est entrée sans passer par les conditions qu'elle aurait acceptées en 1965 et qu'elle a pu ignorer quelques années plus tard... »

« L'Angleterre, dit Wahl a fait sa mue après Callaghan en 1979. Parce qu'elle a été dans le mur et que lorsqu'on est dans le mur, il faut bien faire quelque chose. En 79, les Anglais avaient le Fonds monétaire chez eux ! C'est le moment où Thatcher est arrivée... Certes, Thatcher avait des défauts mais, avec sa lutte contre les syndicats, elle a remis l'Angleterre sur ses pieds. Moi, je suis persuadé - parce que j'étais à Londres à cette époque - que si les Anglais ont dit « Oui » au referendum sur l'entrée de leur pays dans le Marché commun, c'est très largement parce que les syndicats étaient contre. Eux-mêmes en avaient marre des syndicats et ils n'ont pas voté sur la question du Marché commun, mais pour envoyer les syndicats au diable ! » Et Wahl de conclure : « De même au referendum du 29 mai : si les Français disent « Non », ce ne sera pas à cause de la constitution... Très dangereux les referendums ! »

Du ministère des Finances aux Affaires étrangères, **Jean-René Bernard** a fait un parcours de haut fonctionnaire des plus complet. Il a travaillé avec Georges Pompidou de 1962 jusqu'à la mort du successeur du général, à la fois dans son cabinet à Matignon ou à l'Élysée et comme secrétaire général du SGCI.

De Gaulle, il aura l'occasion de le voir plusieurs fois dans des conseils restreints mais il sera reçu une fois en tête à tête, en juin 1968, en pleine effervescence politique et sociale, dans une France complètement paralysée, à un moment où le général devait décider de la suppression définitive des droits de douane prévue par le Traité de Rome. « J'ai eu l'impression d'être en face d'un grand professeur de médecine, dit Jean-René Bernard. Il m'examinait avec soin, pas du tout hautain, et il essayait de faire parler le spécialiste que Bernard Tricot, son directeur de cabinet, lui avait recommandé de consulter. Il m'a posé des questions qui étaient très bonnes en poussant des grognements de temps en temps. Au bout de 29 minutes, il m'a dit : Je vous remercie et, très courtoisement, il m'a raccompagné jusqu'à la porte. Assez curieusement, je n'ai pas été du tout intimidé... »

« C'était étonnant dans des circonstances tout de même difficiles, de voir de Gaulle suivre les dossiers, prendre des décisions dans un sens très libéral et ouvrir les fenêtres »,

« Pour sa part, le quai d'Orsay n'a jamais été très européen mais il a fait une politique pro-européenne quand on lui a demandé de le faire »

observe Bernard qui évoque par ailleurs l'hostilité du général pour le premier président de la Commission, Walter Hallstein, sur de grandes questions, mais aussi sur d'autres apparemment secondaires comme le

protocole à observer à Bruxelles, plantes vertes et tapis rouge, pour la présentation des représentants étrangers. « De cette hostilité, note-t-il, il est resté – et c'est regrettable – une espèce de méfiance de l'administration française envers la Commission. »

« Pour sa part, le quai d'Orsay n'a jamais été très européen mais il a fait une politique pro-européenne quand on lui a demandé de le faire » observe Bernard qui reconnaît chez ses collègues diplomates « une certaine réticence vis à vis des institutions européennes, mais pas pour l'idée européenne elle-même, au contraire, puisqu'ils étaient dans l'ensemble convaincus que la France ne pouvait avoir un rôle dans le monde qu'à travers l'Europe. »

Comme Jean Wahl, il affirme que ce sont les Allemands qui ont toujours demandé des prix agricoles élevés, « ce que les ministres français, à commencer par Edgar Pisani, dit-il, ne refusaient pas, d'abord parce qu'ils avaient besoin du soutien allemand, ensuite parce qu'ils y trouvaient eux aussi leur compte » et il signale au passage que les Britanniques, lorsqu'ils

sont entrés dans le Marché commun, ont tout de suite vu les avantages qu'ils pouvaient en tirer et sont devenus en trois ou quatre ans le premier producteur mondial d'orge.

A propos des Britanniques, il insiste sur leur « humiliation » lorsque de Gaulle, par deux fois, leur avait barré l'entrée de la Communauté. « Leur faire ça à eux, c'était vraiment quelque chose d'horrible », dit-il, en relevant que, « dans ces années-là, leur économie était en très mauvaise posture et l'Angleterre était devenue l'homme malade de l'Europe. » Il n'oublie pas que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun faisait partie des promesses électorales que Pompidou avait faites à Giscard pour qui c'était une condition de son ralliement, et aux centristes comme Georges Duhamel.

A tort ou à raison, Pompidou était partisan d'un Marché commun élargi et, après l'entrée de la Grande-Bretagne, il signalera en conseil des ministres que l'Espagne, le jour venu, devrait à son tour rejoindre la Communauté. Jean-René Bernard confirme que la négociation avec Heath n'avait porté que sur quelques questions économiques et financières, comme le sort des balances sterling, et que les deux hommes avaient ignoré les problèmes militaires, atomiques ou coloniaux.

« Visiblement leurs relations étaient de grande confiance, dit-il, à telle enseigne que leurs entretiens se déroulaient en dehors de leurs ministres. Onze heures en deux jours ! Lorsqu'on lit les compte-rendus, on se pose la question de savoir qui parle, tant ils étaient d'accord sur tout et en particulier sur les relations avec les Etats-Unis. Ce n'est pas Tony Blair qui dirait comme Heath à cette époque : - On ne peut pas réaliser une association satisfaisante, quand même le voudrait-on, entre un pays énorme et un autre qui ne représente que le quart du premier. Et de poursuivre : - Nous voulons une Europe forte qui puisse s'exprimer d'une voix unique ! Pompidou observant de son côté : - Refuser l'entrée à la Grande-Bretagne condamnerait le Marché commun à dépérir d'une maladie de langueur. Cette adhésion dépasse de beaucoup la simple notion d'élargissement. C'est une Europe nouvelle qui se crée... »

C'est dire la largeur du fossé qui séparait sa démarche de celle du général de Gaulle. On le verra notamment à propos du plan d'Union monétaire préparé par le chef du gouvernement luxembourgeois Pierre Werner. « Dans les conseils restreints où se préparait la décision, dit Rémond, Michel Debré, alors ministre de la Défense, faisait des remarques sur la France éternelle et Pompidou disait oui oui, en se promettant de ne pas jouer les taureaux devant lesquels on agite un chiffon rouge. Puis ensuite, au Conseil des ministres, il opinait qu'il ne

fallait pas tuer l'espérance européenne, tout en admettant qu'il y avait dans le rapport certaines choses qui n'étaient pas très agréables.»

« Cela dit, il avait hérité du gaullisme une certaine idée de l'Europe. Certes, il n'aimait pas les institutions européennes et, naturellement, n'aimait pas la Commission, mais il considérait que l'Europe était plus importante que ses institutions... En ce qui concerne la Grande-Bretagne, il n'est pas certain qu'il ait prévu les difficultés que susciterait plus tard sa présence au sein de l'Union, mais il estimait que s'unir à un peuple qui a peut-être, plus que tout autre au monde, le souci de garder son identité nationale, c'était faire le choix d'une formule qui préserverait la personnalité des nations qui composent l'Europe. »

« Là où Pompidou disait : C'est un peu dur, mais il faut en passer par là, Giscard et, après lui, Mitterrand seront beaucoup plus allants, dit encore Rémond, en soulignant que ces deux derniers présidents trouveront en Allemagne des sympathies et des complicités que Pompidou n'avait pas : « Ce dernier a pu confier un jour à Brandt, avant tout le monde, que Chaban-Delmas allait partir, tout en se retournant vers moi pour me dire : – Surtout n'en dites rien ! Mais c'est Brandt qui crachera le morceau, devant une équipe de football par qui l'information reviendra à Paris ! – mais leur relation n'était pas bonne. Tandis que Giscard-Schmidt, c'était l'amour. Ils s'adoraient. Quant à Mitterrand il a fait ce qu'il fallait faire. Visiblement, il s'entendait bien avec Kohl et son discours au Bundestag a été remarquable... »

Giscard ? Pour **Claude Pierre Brossolette**, « il avait une vision des choses ouverte et libérale et était pro-européen. Pour lui, cela allait ensemble. La France était trop petite, trop fermée, trop étroite... Il ne disait pas qu'elle était archaïque mais, en filigrane, c'était bien ça nous souffrions, à son avis, d'un excès d'archaïsme et peut-être d'un excès de contemplation de notre passé. »

« Cette vision ouverte, européenne et mondialiste est à mettre au crédit de Giscard », insiste Pierre-Brossolette qui, en revanche, juge sans beaucoup d'aménité Pompidou chez qui il voit « un provincial détestant les Allemands, les Anglais et les Russes. »

« Pompidou, c'était un normalien d'avant-guerre, à peu près aussi ouvert au monde que Sartre, dit-il, des gens qui avaient été formés dans les années trente où la France était le phœnix, avec une littérature à son sommet, et un théâtre où rivalisaient des auteurs comme Giraudoux, Marcel Achard, Bourdet, Stève Passeur et quelques autres mondialement connus... »

« Pompidou était un hyper-français, nationaliste, dit-il encore, et il voyait dans tous les étrangers des sauvages... Il fallait entendre Couve de Murville parler des Américains ! Des sauvages ! les Allemands étaient des brutes et les Anglais l'ennemi héréditaire. C'était ça

Pompidou ! Si bien que c'est avec une grande joie qu'il a fait entrer les Anglais dans le Marché commun, en se disant : Je fais d'une pierre deux coups. D'un côté je nous réconcilie avec nos partenaires européens qui acceptaient mal que le général maltraite les Anglais. De l'autre, je fais entrer le cheval de Troie dans le Marché commun et jamais plus on nous cassera les pieds avec une Europe fédérale... »

Fiches biographiques

Michel Albert

Né en 1930 à Fontenay-le-Comte, en Vendée. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur des Finances, secrétaire général du Comité Rueff–Armand (1959), directeur adjoint puis administrateur de la Banque européenne d'investissement à Bruxelles (1961-66), directeur de la structure et du développement économique à la Commission de la Communauté Economique Européenne (1966-69), commissaire général au Plan (1978-81), président du groupe Assurances générales de France AGF (1982-94), membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France (depuis 1994), membre de l'Académie des sciences morales et politiques, (1994).

Jean-René Bernard

Né en 1932 à Metz. Licencié en droit et diplômé de l'Institut politique de Paris, élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur des finances (1958), chargé des questions financières au cabinet de Georges Pompidou Premier ministre (1962-68), secrétaire général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1967-77) secrétaire général adjoint au Secrétariat général de la Présidence de la République (1973-74), ambassadeur au Mexique (1977-82), Président directeur général du Crédit Industriel et Commercial de Paris (1987-89), ambassadeur aux Pays-Bas (1989-93), membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France (depuis 1997).

Georges Berthoin

Né en 1925 à Nérac (Lot et Garonne). Licencié ès lettres et en droit, attaché au cabinet de Maurice Petsche, ministre des Finances (1948-50), chef de cabinet de Jean Monnet, président de la CECA (1952-56), Haut représentant adjoint, puis Haut représentant de la Communauté européenne au Royaume-Uni (1959-1973), président européen de la Commission Trilatérale (1975-92) puis président d'honneur depuis 1993, président international du Mouvement européen (1978-81) président d'honneur (depuis 1981), membre du conseil d'administration de l'Aspen Institut de Berlin et de l'Académie internationale de la paix à New York. Président d'honneur de l'Association Jean Monnet (depuis 2001).

Jean Flory

Né en 1931 à Paris. Licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris, chef de cabinet adjoint, puis chef de cabinet de Robert Marjolin, vice président de la Commission de la Communauté économique européenne (1958-66), directeur de la politique industrielle et technologique à la Commission des Communautés européennes (1967-72), délégué général, puis vice-président délégué général de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA) (1973-1997), vice-président des Semaines sociales de France (1985-97),

Jean François-Poncet

Né en 1928 à Paris. Docteur ès sciences économiques, licencié en droit, Master of Arts, élève de l'Ecole nationale d'Administration, chargé de mission, puis directeur du cabinet de Maurice Faure, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, chargé de négocier les Traités du Marché commun et de l'Euratom, (1956-58), sous directeur des organisations européennes au ministère des Affaires étrangères (1958-60), administrateur puis vice-président et président directeur général de Carnaud SA (1971-75), secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères auprès de Jean Sauvagnargues (1976), secrétaire général à la Présidence de la République (1976-78), ministre des Affaires étrangères (1978-81), sénateur du Lot et Garonne (depuis 1983).

André de Lattre

Né en 1923 à Paris. Docteur en droit, licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, inspecteur des finances, chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat aux Finances (1948), sous directeur puis directeur des Finances extérieures (1957-58), directeur du cabinet de Wilfrid Baumgartner, ministre des Finances et des Affaires économiques (1960-61), premier sous-gouverneur (1973-74) puis membre du Conseil général de la Banque de France (1974-84), président-directeur général du Crédit National (1974-82), président de la Banque française Standard Chartered (1987-89), président (1989-96), puis président d'honneur (depuis 1996) de la Banque française de service et de crédit.

Jacques Mayoux

Né en 1924 à Paris. Diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, licencié en droit et ès lettres, élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur des finances, chargé de mission à la Direction des relations économiques extérieures (1955), conseiller technique du ministre des Finances (1958), secrétaire général adjoint du Comité interministériel pour les questions européennes (1958-63), directeur général de la Caisse nationale de crédit agricole (1963-75), membre du Conseil général de la Banque de France (1963-73),

président du directoire puis président-directeur général de Sacilor (1978-82), président (1982-86) puis président d'honneur (1986) de la Société générale, vice-président de Goldman Sachs Europe (depuis 1989).

François-Xavier Ortoli

Né en 1925 à Ajaccio. Licencié en droit, élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur des finances, conseiller technique au cabinet du ministre des Affaires économiques (1953), sous directeur (1955) puis chef de service (1957) de la politique commerciale au secrétariat d'Etat aux Affaires économiques, directeur général de la Direction du Marché intérieur à la Commission des Communautés européennes (1958), secrétaire général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1961), conseiller technique, puis directeur du cabinet de Georges Pompidou, Premier ministre (1962), commissaire général au Plan (1966-67), ministre de l'Equipement et du Logement (1967-68), ministre de l'Economie et des Finances (1968-69), ministre du Développement industriel et scientifique (1969-72), président de la Commission des Communautés européennes (1973-77), vice-président de la Commission des Communautés européennes pour les affaires économiques et financières (1977-84), président directeur général (1984-90) puis président d'honneur (depuis 1990) de Total CFP, président (1989), puis président d'honneur Du Conseil national du Patronat français international.

Jean-Claude Paye

Né en 1934 à Longué (Maine et Loire). Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, élève de l'Ecole nationale d'administration, directeur du cabinet de Raymond Barre, vice-président de la Commission des Communautés européennes, conseiller d'ambassade à Bonn (1973), directeur-adjoint du cabinet de Jean Sauvagnargues, ministre des Affaires étrangères ((1974-76)), conseiller auprès de Raymond Barre, Premier ministre (1976-79), secrétaire général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne (1977-79), directeur des Affaires économiques et financières au ministère des Affaires étrangères (1979-84), secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique, OCDE (1984-96).

Claude Pierre-Brossolette

Né en 1928 à Paris. Licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur des finances, chef adjoint au cabinet de Robert Lacoste, ministre des Affaires économiques et financières (1956), puis chargé de mission au cabinet de Paul Ramadier, successeur de Robert Lacoste rue de Rivoli, conseiller technique au cabinet de Wilfrid Baumgartner, ministre des Finances (1960-62) puis directeur adjoint du cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances (1962), sous

directeur puis directeur adjoint des Finances extérieures (1963-64), chargé de mission au cabinet de Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'Economie et des Finances (1969-71), directeur du Trésor (1971), secrétaire général de la présidence de la République (1974-76), président directeur général du Crédit Lyonnais (1976-82), président directeur général de la Banque Stern (1982-86), associé-gérant de Worms et Cie (1986-92), président du conseil de surveillance de Merrill Lynch France (1997-99).

Robert Toulemon

Né en 1927 à Montagnac-la-Crempe (Dordogne). Licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, élève de l'Ecole nationale d'administration, inspecteur des finances, chargé de mission à la Direction générale des prix et des enquêtes économiques (1958), conseiller technique au cabinet du ministre des Finances et des Affaires économiques (1958), chargé de mission à la Direction des relations économiques extérieures (1958-62), chef de cabinet de Robert Marjolin (1962), directeur général à la Direction des relations extérieures de la Commission de la CEE (1963), directeur général des affaires industrielles (1968) puis des affaires industrielles, technologiques et scientifiques (1970-73) à la Commission de la CEE, président-fondateur de l'Association française d'étude pour l'Union européenne, AFEUR (depuis 1974), membre du Comité directeur (1996), puis du bureau national (1998-2001) du Mouvement européen France.

Jean Wahl

Né en 1922 à Paris. Licencié ès lettres et en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique, élève de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil à la Direction des relations économiques extérieures (1947), conseiller technique dans les cabinets de René Mayer, ministre des Finances, puis président du Conseil et de Robert Buron, ministre des Affaires économiques (1951-53), commissaire du gouvernement auprès de la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur COFACE (1956-71), chef des services d'expansion économique en Grande-Bretagne (1965-77), administrateur de l'Union des Assurances de Paris UAP (1980-82), président-directeur général de la Société européenne pour la reconversion et le développement international EUREDI (1981-87) et de Coopers et Lybrand Associés (1983-87) puis membre de Coopers et Lybrand International (depuis 1988), vice-président du Conseil franco-britannique (1996-98).

Liste des Etudes et Recherches déjà parues

Disponibles sur le site Internet de Notre Europe

- La ratification et la révision du traité établissant une Constitution pour l'Europe
Henri Oberdorff – Disponible en français uniquement (avril 2005)
- Le Luxembourg aux commandes : expérience, détermination et abnégation
Mario Hirsch – Disponible en français et anglais (décembre 2004)
- Moteur malgré tout : les relations franco-allemandes dans l'Union élargie
Martin Koopmann – Disponible en français et anglais (novembre 2004)
- L'Europe et ses think tanks : un potentiel inaccompli
Stephen Boucher, Benjamin Hobbs, Juliette Ebélé, Charlotte Laigle, Diego Cattaneo, Michele Poletto et Radoslaw Wegrzyn – Disponible en français et anglais (octobre 2004)
- La présidence néerlandaise en 2004
Monica Sie Dhian Ho et Mendeltje Van Keulen – Disponible en français et anglais (juin 2004)
- Le regard des autres : le couple franco-allemand vu par ses partenaires
Matt Browne, Carlos Closa, Søren Dosemrode, Franciszek Draus, Philippe de Schoutheete, Jeremy Shapiro – Disponible en français et anglais (avril 2004).
- L'Europe élargie peut-elle être un acteur international influent ?
Franciszek Draus – Disponible en français uniquement (février 2004).
- Le Royaume-Uni et le traité constitutionnel européen : le pilotage par l'arrière
Anand Menon – Disponible en français et anglais (janvier 2004).
- L'Irlande et l'Europe : continuité et changement, la présidence 2004
Brigid Laffan – Disponible en français et anglais (décembre 2003).
- L'attitude des Etats-Unis envers l'Europe : un changement de paradigme ?
Timo Behr – Disponible en français et anglais (novembre 2003).
- Dynamiser l'esprit de coopération euro-méditerranéen
Bénédicte Suzan – Disponible en français uniquement (octobre 2003).
- L'Italie, l'Union européenne et la présidence 2003
Roberto Di Quirico – Disponible en français, anglais et italien (juillet 2003).

- Les attitudes des européens et les relations transatlantiques entre 2000 et 2003 : une vision analytique
 Anand Menon et Jonathan Lipkin - Disponible en français et anglais (mai 2003).
- Grands et petits Etats dans l'Union européenne : réinventer l'équilibre
 Kalypso Nicolaidis et Paul Mignette - Disponible en français et anglais (mai 2003).
- L'investissement direct vers les nouveaux Etats adhérents d'Europe centrale et orientale : ce que l'élargissement pourrait changer
 Bérénice Picciotto - Disponible en français et anglais (mai 2003).
- La nouvelle architecture de l'Union européenne : une troisième voie franco-allemande ?
 Renaud Dehousse, Andreas Maurer, Jean Nestor, Jean-Louis Quermonne et Joachim Schild
 Disponible en français et anglais (avril 2003).
- Un nouveau mécanisme de coopération renforcée pour l'Union européenne élargie
 Eric Philippart - Disponible en français et anglais (mars 2003).
- La Grèce, l'Union européenne et la présidence 2003
 George Pagoulatos - Disponible en français et anglais (décembre 2002).
- La question du gouvernement européen
 Jean-Louis Quermonne - Disponible en français et anglais (décembre 2002).
- Le Conseil européen
 Philippe de Schoutheete et Helen Wallace - Disponible en français et anglais (septembre 2002).
- Les Danois, l'Union européenne et la prochaine présidence
 Søren Døsenrode - Disponible en français et anglais (juin 2002)
- Réformes sur la voie de la décentralisation pour trois pays d'Europe Centrale et Orientale candidats à l'adhésion, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque (1999-2001)
 Michal Illner - Disponible en français et en anglais (juin 2002).
- Les racines internes de la politique européenne de l'Espagne et la présidence espagnole en 2002
 Carlos Closa - Disponible en français, anglais et espagnol (décembre 2001).
- La Convention pour l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux : une méthode d'avenir ?
 Florence Deloche-Gaudez - Disponible en français et anglais (décembre 2001).

- L'approche fédérative de l'Union européenne ou la quête d'un fédéralisme européen inédit
Dusan Sidjanski - Disponible en français, anglais et allemand. (juillet 2001).
- La présidence belge 2001
Lieven de Winter et Huri Türsan - Disponible en français et anglais (juin 2001).
- Le débat suédois sur l'Europe
Olof Petersson - Disponible en français, anglais et suédois (décembre 2000).
- Un élargissement pas comme les autres ... Réflexions sur les spécificités des pays candidats d'Europe Centrale et Orientale
Franciszek Draus - Disponible en français, anglais et allemand (novembre 2000)
- Les Français et l'Europe, l'état du débat européen en France à l'ouverture de la présidence française
Jean-Louis Arnaud - Disponible en français, anglais et allemand (juillet 2000).
- Portugal 2000 : la voie européenne
Alvaro de Vasconcelos - Disponible en français, anglais et portugais (janvier 2000).
- Le débat intellectuel finlandais sur l'Union européenne
Esa Stenberg - Disponible en français, anglais et finlandais (août 1999).
- Le système de la réserve fédérale américaine : fonctionnement et accountability
Axel Krause - Disponible en français, anglais et allemand (avril 1999).
- Réussir l'Union Economique et Monétaire
Partenariat Notre Europe - Centro Europa Ricerche - Disponible en français, anglais, allemand et italien (mars 1999).
- Le débat intellectuel sur l'Europe au Royaume -Uni
Stephen George - Disponible en français, anglais et allemand (octobre 1998).
- Le Royaume -Uni dans l'Europe de demain
Centre for European Reform, Lionel Barber - Disponible en français, anglais et allemand (avril 1998).
- L'Europe sociale. Historique et état des lieux
Jean-Louis. Arnaud - Disponible en français et anglais (juillet 1997).
- Les coopérations renforcées : une fausse bonne idée ?
Françoise de la Serre et Helen Wallace - Disponible en français et en anglais (septembre 97).

- Déficit de croissance et chômage : le coût de la non-coopération
Pierre-Alain Muet - Disponible en français, anglais et allemand (avril 1997).

Etude disponible en français sur le site <http://www.notre-europe.asso.fr>

© Notre Europe, mai 2005

Cette publication a bénéficié d'un soutien financier de la Commission européenne. Cependant, elle n'engage par son contenu que son auteur. La Commission européenne et Notre Europe ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le texte.

La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.